



## Centre d'études interaméricaines

Institut québécois des hautes études internationales  
1030, avenue des Sciences-Humaines, Local 5455  
Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval  
Québec (Québec), CANADA, G1V 0A6  
Téléphone : 418-656-2131, poste 6538  
Télécopieur : 418-656-3634

[www.cei.ulaval.ca](http://www.cei.ulaval.ca)

Jun 2018

---

### CHRONIQUE

## Vers une sortie de crise au Nicaragua?

Par Cyprien Bassamagne Mougno\*

**En ratifiant le 18 avril 2018 la « résolution 1/317 » portant sur la réforme du système nicaraguayen de sécurité sociale, le président Daniel Ortega ne s'attendait sans doute pas à une grogne générale de la population; la première du genre depuis son retour au pouvoir en 2007. Conscient de l'ampleur de la crise, M. Ortega a annulé quatre jours plus tard la réforme contestée. Cependant, cette décision n'a guère apaisé les manifestants, qui revendiquent désormais son départ du pouvoir ainsi que celui de son épouse Rosario Murillo, vice-présidente du pays depuis janvier 2017. Selon le Centre nicaraguayen des droits de l'homme (CENIDH), au moins 130 personnes ont été tuées depuis le début des manifestations. Avec la récente implication de l'Église dans le débat, laquelle a ouvert puis suspendu quelques semaines plus tard le dialogue national, peut-on véritablement s'attendre à une sortie de crise?**

### Aux origines de la crise

C'est par la voix du président de l'Institut nicaraguayen de sécurité sociale (INSS), Roberto López, que le gouvernement a rendu public le 16 avril 2018 une série de réformes destinées entre autres à redresser l'INSS, qui accuse un déficit de 71 millions \$ US. Dans le but d'éliminer ce déficit et assurer, chemin faisant, l'équilibre structurel

du système de sécurité sociale, explique M. López, des mesures d'austérité ont été envisagées.

Effectivement, [les réformes annoncées prévoyaient l'augmentation des cotisations](#) des employés de 0,75 %, ce qui signifie que les cotisations devaient passer de 6,25 % à 7 %. Les cotisations des employeurs (secteur privé) devaient quant à elles passer de 19 % à 22,5 %, soit une augmentation de 3,5 %. Plus importante encore devait être la diminution des salaires de retraités, puisque les réformes prévoyaient l'instauration d'une contribution spéciale de l'ordre de 5 % sur les retraites.



Photo : Manifestation au Nicaragua

Il faut toutefois reconnaître, toutes proportions gardées, que [le système de sécurité sociale nicaraguayen s'est beaucoup amélioré ces onze dernières années](#), si bien que de nombreuses personnes âgées ont pu bénéficier des pensions de retraite : de 420 200 bénéficiaires en 2006 — c'est-à-dire un an avant le retour au pouvoir du président Ortega —, le nombre a plus que doublé en avril 2017 pour atteindre 914 279 bénéficiaires. La retraite minimum est passée dans la même période de 1 212 cordobas (environ 39 \$ US) à 4 680 cordobas (environ 150 \$ US). Un droit à une pension réduite a également été instauré pour 42 946 « anciens » du conflit armé qui n'ont jamais cotisé. Par ailleurs, comme le souligne avec pertinence Christophe Ventura, [le gouvernement de Daniel Ortega a choisi de faire un compromis entre le rejet des](#)

[syndicats et les résolutions du FMI](#), soutenu par le patronat local, qui recommandait l'instauration des mesures plus sévères, notamment à travers la prolongation de la durée de cotisation, le passage de 60 à 65 ans pour bénéficier d'une retraite, ainsi que la suppression des pensions de plusieurs catégories de la population.

N'empêche que, malgré ces avancées significatives et efforts du gouvernement, les populations ont massivement rejeté les réformes annoncées, allant jusqu'à former dès le 18 avril 2018 un vaste mouvement antigouvernemental constitué d'étudiants, de retraités, du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), de partis d'opposition, y compris de « dissidents » issus du Mouvement de rénovation sandiniste (MRS).

Malgré l'annulation, le 22 avril 2018, de la réforme à l'origine de la crise, les manifestations se sont poursuivies et portent désormais sur la démission du président Ortega, lequel a pourtant été réélu en 2016 avec plus de 70 % de suffrages. Rappelons par ailleurs qu'il s'agit du quatrième mandat de Daniel Ortega, qui a participé au renversement de la dynastie des Somoza en 1979 sous la bannière du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), le parti au pouvoir. Les manifestants estiment que son épouse et lui ont usurpé le pouvoir au Nicaragua.

### **Quand l'Église catholique s'en mêle : vers une sortie de crise?**

C'est donc dans un contexte assez particulier, marqué entre autres par des affrontements violents entre les forces de police et la population, que la Conférence épiscopale du Nicaragua (CEN) a annoncé le 14 mai 2018 l'ouverture d'un dialogue national, avant de le suspendre le 23 mai suivant, faute de compromis entre les parties.

Il est important de préciser ici que la possibilité d'ouverture d'un dialogue national a vu le jour seulement après quelques actes d'apaisement du président Ortega, qui avait accepté trois jours plus tôt les deux conditions préalables à tout dialogue posées par la CEN à savoir, la fin de la répression policière et l'ouverture d'une enquête par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH).

Pour ce qui est de la CIDH, rappelons qu'au début du mois de mai, le gouvernement avait rejeté sa demande de visite au Nicaragua. Sans doute en raison de vives critiques notamment de la part du vice-président américain, Mike Pence, le Parlement, contrôlé par le parti au pouvoir, avait alors créé une Commission de vérité chargée d'enquêter

sur les meurtres survenus lors des affrontements. Les manifestants avaient par ailleurs rejeté cette Commission, jugée trop proche du pouvoir selon eux, et avaient réclamé une commission indépendante appuyée par la communauté internationale. C'est désormais chose faite avec l'entrée en scène de la CIDH.

Dans un même ordre d'idées, l'armée avait annoncé qu'elle ne réprimerait plus les personnes manifestant contre le gouvernement. Toutes les conditions étaient donc réunies pour l'ouverture d'un dialogue national, lequel a eu lieu le 16 mai 2018 et s'est poursuivi le 18 mai suivant au Séminaire Notre-Dame-de-Fatima à Managua. Au-delà de la portée symbolique de l'église, y compris des résultats positifs qu'elle a historiquement engrangés dans la résolution de ce genre de conflit, la question qui demeure est celle de savoir si les parties conviendront à court terme d'un accord qui se traduirait par des actions concrètes.

C'est en tout cas ce qu'espère le président de la CEN, le cardinal Leopoldo Brenes, qui a invité les parties à faire preuve de bonne volonté, de tolérance et de respect mutuels, en vue de trouver une solution viable à la crise sociopolitique qui secoue le pays depuis plus d'un mois. Toutefois, outre les facteurs internes, notamment les positions pour le moment irréconciliables des parties au conflit, il est à craindre que la forte implication américaine dans ce dossier ne nuise, à court ou à moyen terme, à la recherche d'une véritable solution de sortie de crise. Depuis décembre 2017, la Chambre des députés du Congrès américain a en effet approuvé la « Nica Act », qui exige que toute coopération financière internationale avec le Nicaragua soit conditionnée à l'organisation de nouvelles élections transparentes et à la lutte contre la corruption dans le pays. Plus drastique encore a été en 2017 la réduction de l'aide économique américaine au pays, laquelle serait passée de 10 millions \$ US à 200 000 \$ US par année.

Toutes ces dynamiques qui semblent conforter les choix de l'opposition locale, parce que remettant en question dans une certaine mesure le nouveau mandat du président Ortega, n'échappent naturellement pas au gouvernement qui se défend de son côté. Si ce n'est déjà pas le cas, elles pourraient contribuer à nourrir au sein de la classe politique nicaraguayenne la confrontation plutôt que la collaboration, pourtant essentielle à une éventuelle sortie de crise au Nicaragua.

*\* Cyprien Bassamagne Mougnot – Candidat au doctorat en études internationales et auxiliaire de recherche au Centre d'études interaméricaines.*